Mairie d'Erquy

11 square Hôtel de Ville BP 09

22430 ERQUY Tél: 02 96 63 64 64 Fax: 02 96 63 64 70 info@ville-erquy.com www.ville-erquy.com



RESUME DES DELIBERATIONS

Conseil municipal

Jeudi 16 novembre 2017

RÉSUMÉ DES DÉLI BÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2017

	Noms et prénoms			Si	Procuration / Mandataire
		Présents	Absents	Mandatés	
	GUERVILLY Christiane	1	0	0	
	DUBOS Jean-Luc	1	0	0	
	CHALVET Maryvonne	1	0	0	
	MANIS Jean-Paul	1	0	0	
	LAITHIER Bernadette	1	0	0	
	MORIN Yannick	1	0	0	
	ROBERT Stéphanie	0	0	1	LE GOFF Guilaine
	POTURA Louis-Vincent	0	0	1	MORIN Yannick
	MORGAND Michel	1	0	0	
	CRAMOISAN Annick	1	0	0	
	GUILLOT Alain	1	0	0	
	BELLIER Michel	1	0	0	
	BLANCHET Typhaine	0	0	1	DENIS Paul
	BURAUD Nicole	1	0	0	
a <u>le</u>	DENIS Paul	1	0	0	
cip	DUVERGER Béatrice	0	0	1	MORGAND Michel
į	LE GOFF Guilaine	1	0	0	
Majorité municipale	LEPRETRE Mickaël	0	0	1	VERNAY Christophe
ité	RENAUT Sylvain	1	0	0	
jo	VERNAY Christophe	1	0	0	
Ma	TALBOURDET Nicole	0	0	1	DUBOS Jean-Luc
	BOUVET Sylvie	0	0	1	PELAN Pierre
	BABIK Michèle	0	1	0	
<u>e</u>	JOULAUD Pascale	0	1	0	
ité cipa	MALLEGOL M-Dominique	0	0	1	PINEAU Roland
Minorité municipale	PELAN Pierre	1	0	0	
Mi	PINEAU Roland	1	0	0	
	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS 01 à 13	17	2	8	

ACQUISITION FONCIERE ET IMMOBILIERE DES PARCELLES AI 146 et AI 147 RUE DES PATRIOTES.. MONTANT PRINCIPAL : 180.000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la transaction foncière afin de poursuivre les actions générales de la politique foncière et immobilière.

NUMÉROTATION DE VOIRIE. MODIFICATION RUE DE PLAINE GARENNE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de numérotation.

TARIFS PLAISANCE 2018 DU PORT D'ERQUY CENTRE. 7^{ème} ANNÉE DE LA DSP 2012-2026. TAUX D'ÉVOLUTION 2018 : 2%.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les tarifs 2018.

TARIFS PLAISANCE 2018 DU PORT D'ERQUY LES HOPITAUX. TAUX D'ÉVOLUTION PAR ANALOGIE AU PORT CENTRE : +2%.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs 2018.

ADOPTION DES TARIFS MUNICIPAUX 2018 : 2^{ème} SESSION APRES L'ADOPTION EN JUILLET 2017 DES TARIFS SCOLAIRES 2017-2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs 2018 comme suit :

Rubriques Génériques		Index Légal	Amplitude Autorisée	Taux Evol 2016	Taux Evol 2017	Arbitrage 2018	Dates d'Ettet des Tarifs Appliqués	Date de CM ou Déc. L.2122-20	
01	CAP Sports Loisirs Sportifs – P.Sco	RAS	RAS	1,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-09-2017	0	10-07-2017
02	ALSH DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE – P.SCO	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-09-2017	0	10-07-2017
03	ALSH TAP – P.Sco	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-09-2017	0	10-07-2017
04	ALSH MERCREDI ET PETITES VACANCES – P.SCO	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-09-2017	0	10-07-2017
05	ALSH des Grandes Vacances – P.Sco	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-07-2018	0	10-07-2017
6A	CUISINE CENTRALE — PERIODE SCOLAIRE	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-09-2017	0	10-07-2017
6B	Cuisine Centrale — Tarifs Annuels Adultes	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2017	0	10-07-2017
6C	CUISINE CENTRALE — PRODUCTION REPAS POUR LTM	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018	0	10-07-2017
07	SALLE OMNISPORTS	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018		16-11-2017
08	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	RAS	RAS	0,00%	0,00%	0,00%	Effet au 01-01-2018		16-11-2017
09	Сувегсоммине	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018		16-11-2017
10	LOCATION DE SALLES	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018		16-11-2017
11	SCENE CULTURELLE	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018		16-11-2017
12	MATERIELS DE LOISIRS BARNUM	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018		16-11-2017
13	TRAVAUX EN REGIE	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018		16-11-2017
14	CONCESSIONS FUNERAIRES	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018		16-11-2017
15	Droits de Place Commerciaux	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018		16-11-2017
16	AIRE DES CAMPINGS CAR	RAS	RAS	0,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018		16-11-2017
17	STATIONNEMENT BATEAUX MAISON MER	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018		16-11-2017
18	TARIFS MOUILLAGES CHAINES MERE: MCM	+1,35%	1,5	0,00%	0,30%	2,00%	Effet au 01-04-2018		16-11-2017
19	TARIFS MOUILLAGES SUR PLOTS: MSP-1/PC	+1,35%	1,5	0,00%	0,30%	2,00%	Effet au 01-04-2018		16-11-2017
20	TARIFS MOUILLAGES SUR PLOTS: MSP-2/ISM	RAS	RAS	0,00%	0,30%	2,00%	Effet au 01-04-2018		16-11-2017
21	TARIFS DE STATIONNEMENT DES REMORQUES	+ 1,35%	1,5	0,00%	0,30%	0,00%	Effet au 01-04-2018		16-11-2017
Dates d'Application Specifique des Rubriques Tarifaires 2018									
Αu	Au 01-09-2017 (année 2017-2018) Rubriques des Tarifications Scolaires								
	J 01-04-2018 (année 2018)	Aire de Stationnement des Campings-Car (Haute Saison d'Avril à Novembre)							
Au 01-04-2018 au 30-11-2018 (Ports) Ru			Rubriques 18, 19, 20 et 21 (Mouillages, Râteliers et Stationnement Remorques)						
Au 01-07-2018 (année 2018) ALSH des Gran			Grandes Va	acances (Ar	nnée Scolai	re 2017-20	18)		

RÉPARATION 2017 DE LA DIGUE DU PORT DES HOPITAUX : VALIDATION DE L'AVANT-PROJET (AVP). LANCEMENT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES : 62.500 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'Avant-Projet comme suit :

	 Réparation de la digue du port des hôpitaux sur une longueur de 40 mètre linaire à partir du haut de l'escalier.
CONSISTANCE DES TRAVAUX	 Marché à prix global et forfaitaire de dépose de l'enrochement, remise en place des blocs et apports éventuels de blocs d'enrochement.
	 Une option est prévue au marché pour réparation de la digue sur une longueur supplémentaire de 20 mètre linéaire.

REFERENCES	Année de Réalisation	Coût des Travaux Stricto Sensu	Total HT avec Sommes à Valoir			
Programme	2017	62 500,00 €	62 500,00 €			
Secteur Traite						
DIGUE DU PORT DES HOPITAUX AU NIVEAU DE L'ESCALIER.						

SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE MOUILLAGES 2017 AU PORT DE PLAISANCE D'ERQUY CENTRE.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le versement de la subvention d'équipement comme suit :

Nature de l'Équipement Subventionnable	Travaux de Mouillages 2017 du Port de Plaisance d'Erquy Centre		
Nature des Travaux Subventionnables	Travaux de Requalification des Mouillages		
Année de Commencement d'Exécution	2017		
Budget Débiteur	42.620 € HT		
Inscription Budgétaire Conservatoire	Budget Général 2017 / Opération 1.11 / Nautisme		
Montant du Décompte Définitif	42.620,00 € HT		
Taux de Subvention communal prédéfini	12,50%		
Subvention imputable à l'article 20415	5.327,50 € HT		

SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ÉTUDE D'UN PONTON FLOTTANT. TAUX DE FINANCEMENT A 25% (CONFORME AU TAUX DE LA DSP).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement de la subvention d'équipement comme suit :

Nature de l'Équipement Subventionnable	Projet de Ponton Flottant au Port de Plaisance d'Erquy Centre			
Nature des Travaux Subventionnables	Travaux d'Étude Préalable			
Année de Commencement d'Exécution	2016			
Budget Débiteur	16.146,10 € HT (Valeur récapitulative au terme de l'avenant n°2)			
Inscription Budgétaire Conservatoire	Budget Général 2017 / Opération 1.10 / Ouvrages Maritimes			
Montant du Décompte Provisoire	3.600,00 € HT en 2016 et 6.546,10 € HT en 2017, soit 10.146,10 € HT			
Taux de Subvention communal prédéfini	25,00%			
Subvention imputable à l'article 20415	2.536,53 € HT			

SUPPRESSION DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DES HOPITAUX. DERNIERE OPÉRATION COMPTABLE ENREGISTRÉE EN 2013.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la suppression définitive du budget annexe.

ADMISSIONS EN NON VALEUR. BUDGET ANNEXE DE LA CUISINE CENTRALE. ÉTAT 2017-5 DES PRODUITS IRRÉCOUVRABLES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'admission en non-valeur la somme de 827,39 € (repas de cantine).

ADMISSIONS EN NON VALEUR. BUDGET GÉNÉRAL. ÉTAT-4 DES PRODUITS IRRÉCOUVRABLES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'admission en non-valeur la somme de 1.558,83 € (effacement de dette suite à surendettement).

ADMISSIONS EN NON VALEUR. BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS MUNICIPAUX. ÉTAT 2017-6 DES PRODUITS IRRÉCOUVRABLES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'admission en non-valeur la somme de 270,61 € (droits de place et consommation d'eau).

INDEMNITÉS VERSÉES A LA SNSM. SINISTRE DU 09-09-2017. DÉTACHEMENT D'UN BATEAU AU PORT DES HOPITAUX. PRISE EN CHARGE DES FRAIS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la prise en charge des frais pour la somme de 680,00 €.

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2017 DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel de Lamballe Terre & Mer portant sur les quatre points suivants :

- le transfert (à l'EPCI-LTM) de la compétence **Tourisme** ;
- la retour (aux communes membres) de la compétence Voirie;
- le retour (aux communes membres) de la compétence **PLU**;
- le transfert (à l'EPCI-LTM) de l'ancienne part départementale de la Taxe d'Habitation (réaffectée depuis 2011 aux communes membres d'un EPCI à fiscalité additionnelle, dans le cadre de la suppression de la part départementale de la taxe d'habitation).

PROJET DE TRANSFERT DE LA CYBERCOMMUNE EN 2018 A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAMBALLE TERRE & MER. VOTE EN 1ère LECTURE POUR SAISINE DU COMITÉ TE CHNIQUE COMMUN.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe de l'intégration fonctionnelle de la cybercommune d'Erquy au réseau intercommunal de Lamballe Terre & Mer dans le cadre du transfert de la compétence des espaces publics numériques au 1^{er} janvier 2018.

CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LE CENTRE NAUTIQUE D'ERQUY. CONVENTION TRIENNALE N° 4 : PÉRIODE 2018-2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'établissement de la 4^{ème} convention d'objectifs triennale avec le Centre Nautique d'Erquy hébergé dans les locaux communaux de la Maison de le Mer.

CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LE CLUB DE PLONGÉE D'ERQUY. CONVENTION TRIENNALE N° 3 : PÉRIODE 2018-2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'établissement de la 4ème convention d'objectifs triennale avec le Club de plongée « Histoire d'Eau » hébergé dans les locaux communaux de la Maison de la Mer.

OUVERTURE DES DONNÉES PUBLIQUES DE LA COMMUNE. ADHÉSION A DAT'ARMOR.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le double principe de la mise à disposition progressive des données publiques de la Commune d'Erquy et de la gratuité de leur réutilisation par le public. Le service Dat'Armor (utilisation du portail internet créé par le Conseil Départemental des Côtes d'Armor pour la publication des jeux de données) est désigné comme service pilote.

RESTITUTION D'UNE CAMPAGNE DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES SUR LA PLAGE DES MONTIERS ET LE COURS D'EAU DE L'ISLET DE DEUX CABOTEURS . EXPOSITION A LA GALERIE D'ART MUNICIPALE. CONCOURS DU CONSEIL RÉGIONAL ET AUTRES .

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à solliciter les subventions susceptibles d'être octroyées auprès du Conseil Régional et autres fonds de concours susceptibles d'être accordées.

COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS ACCORDÉE AU MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT. DÉLÉGATION DU 11-05-2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acter la décision suivante :

Alin	éa 02	Tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;	Références	Date AM
☐ Tarifs 2017: Droits de place des Artisan'halles.			Forfait de 40 € Et 10 € le mètre linéaire.	03-10-2017
Tarifs de l'ALSH. Prestations extérieures.			Vacances Toussaint 2017	13-10-2017
Décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des <u>marchés</u> de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget;		et le règlement des <u>marchés</u> de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au	Références	Date AM
000	☐ Démolition partielle du barrage de Montafilan.		Montant HT : 59.500,00 € Montant TTC : 71.400,00 €	20-09-2017
000	Marche	tion d'un marché en procédure adaptée. é de travaux : remplacement collecteurs d'eaux pluviales Centre-Ville. taire : Groupement DLE Ouest.	Montant HT : 1.946.679,61 € Montant TTC : 2.336.015,53 €	09-10-2017
000	Fournit	tion d'un marché en procédure adaptée. ure d'une tondeuse autoportée. taire : SAS MS EQUIPEMENT	Montant HT : 32.425,00 € Montant TTC : 42.510,00 €	30-10-2017
